

Question orale de Mme Kattrin Jadin au vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des Bâtiments, sur "la violence envers les médecins généralistes"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, selon une étude menée par les organismes de représentation du secteur, en 2015, 72 % des médecins généralistes affirment avoir déjà été victimes d'une agression. Si la plupart des cas se limitent à de la violence verbale, près d'un quart des médecins auraient été victimes de violence physique. Ces chiffres représentent une augmentation de plus de 20 % par rapport à 2013. En ce qui concerne les causes de ces agressions, sont le plus souvent pointés du doigt les refus de l'octroi d'un certificat maladie ou d'une prescription médicale.

Monsieur le ministre, en réponse à l'une de mes précédentes questions, vous m'aviez informé que, dans le cadre de la plate-forme de concertation avec les organisations représentatives des PME et des Indépendants organisé début de cette année, un groupe de travail spécifique aux médecins pourrait voir le jour afin de discuter des mesures de prévention à prendre ou à faire connaître.

Monsieur le ministre, mes questions sont les suivantes. Confirmez-vous la constitution de ce groupe de travail spécifique aux médecins relatif à l'adaptation des mesures de prévention et de sécurité? Si oui, quand espérez-vous recevoir les conclusions de ce groupe de travail? Votre administration prévoit-elle parallèlement d'étudier d'autres mesures visant à renforcer la sécurité des médecins généralistes?

Jan Jambon, ministre: Madame Jadin, je vous confirme la constitution de ce groupe de travail initié dans la foulée des rencontres avec les organisations représentatives des PME et des indépendants. Une première réunion se tiendra ce 25 février auprès de mon administration. Le SPF Santé publique y prendra part également.

Ce groupe de travail examine les problèmes et solutions pour améliorer la sécurité des médecins généralistes et autres professionnels de la santé exerçant en dehors des structures hospitalières. Il sera question de disposer d'une image plus précise du phénomène, en collaboration avec l'Ordre des médecins, et suivre ce phénomène en vue d'évaluer l'impact des mesures qui sont et seront mises en œuvre; d'actualiser les outils de prévention mis à disposition des professions visées ici et de prévoir une information ou une sensibilisation sur les gestes et pratiques qui permettent d'éviter les risques; finalement, d'évaluer les projets locaux déjà mis en place pour améliorer la sécurité et, le cas échéant, de les adapter.

Ce groupe de travail va se réunir demain, mais la date de résultat n'a pas encore été fixée. Ce sont eux qui la fixeront demain.

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je suis en effet trop rapide. J'aurais dû attendre avec ma question. En tout cas, merci déjà pour votre réponse et de prendre cette situation au sérieux. Je considère vraiment comme inimaginable que ceux et celles qui sont en première ligne au niveau des soins de santé – et c'est le cas, dans ma région en zone rurale – puissent être victimes de tels agissements. Il faut trouver des solutions pour endiguer ce phénomène. Je reviendrai vers vous pour connaître les résultats de ces réunions.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.